

Exposition

La biodiversité, c'est dans l'aire

LA BIODIVERSITÉ C'est dans l'aire

L'exposition « La biodiversité, C'est dans l'Aire » est une coproduction de cinq centres implantés dans cinq régions, membres de l'association « **C'est dans l'aire, Territoires de la culture scientifique** ».

La notion de biodiversité est de mieux en mieux connue. L'objectif de cette exposition est de faire connaître le processus d'érosion en cours, ses causes, ses impacts et les solutions à mettre en place collectivement et individuellement dans notre quotidien. L'exposition se compose de trois espaces : le premier introduit la problématique, le second est dédié au territoire métropolitain et le troisième aux territoires ultramarins.

La méthode de conception collaborative a orienté le choix des espèces présentées. Chaque centre a identifié avec ses partenaires scientifiques deux espèces menacées, rares et emblématiques de la flore et de la faune de sa région. L'exposition ne prétend donc pas être exhaustive, les dix espèces présentées étant le résultat de ces choix.

LA BIODIVERSITÉ C'est dans l'aire

L'exposition « La biodiversité, C'est dans l'aire » est une coproduction de cinq centres implantés dans cinq régions, membres de l'association « C'est dans l'aire, Territoires de la culture scientifique ».

La notion de biodiversité est de mieux en mieux connue. L'objectif de cette exposition est de faire connaître le processus d'érosion en cours, ses causes, ses impacts et les solutions à mettre en place collectivement et individuellement dans notre quotidien. L'exposition se compose de trois espaces : le premier introduit la problématique, le second est dédié au territoire métropolitain et le troisième aux territoires ultramarins.

La méthode de conception collaborative a orienté le choix des espèces présentées. Chaque centre a identifié avec ses partenaires scientifiques deux espèces menacées, rares et emblématiques de la flore et de la faune de sa région. L'exposition ne prétend donc pas être exhaustive, les dix espèces présentées étant le résultat de ces choix.

est dans l'aire
Territoires de la culture scientifique

LE COURLIS CENDRÉ (NUMENIUS ARQUATA)

Statut liste rouge des espèces menacées en Alsace : En danger critique

En Alsace, 240 couples ont été recensés en 1984, contre seulement entre 15 et 20 en 2017 !

Le courlis cendré est une espèce typique des vastes prairies humides comme on en trouvait autrefois dans les rieds alsaciens. C'est un oiseau migrateur en danger critique d'extinction dans les 10 ans en Alsace.

DESCRIPTION
Le courlis cendré est le plus grand des limicoles (famille de petits échassiers). Il se reconnaît grâce à son long bec incurvé vers le bas, son vol en V et son chant qui lui donne son nom (« couou hi »).

ÉCOSYSTÈME
Il niche au sol dans les grandes prairies humides, à la végétation basse et pas trop dense pour faciliter la recherche de nourriture. Il passe l'hiver sur la côte atlantique ou dans le sud de la péninsule Ibérique.

MENACES
• la disparition de son habitat,
• l'intensification des pratiques agricoles,
• les dérangements provoqués par les activités de loisirs sur les prés.

PROTECTION
• espèce protégée depuis 1999,
• restaurer son habitat,
• éviter les travaux agricoles pendant la période de reproduction,
• éviter les engrais,
• éviter tout dérangement entre le 15 mars et le 15 juillet.

L'ANGÉLIQUE DES ESTUAIRES (ANGELICA HETEROCARPA)

Elle fait partie de la famille des apiacées, comme la carotte.

L'angélique des estuaires est une ombellifère rare, endémique et spécifique du littoral atlantique français. Elle peut atteindre 2 m de haut.

DESCRIPTION
Elle se développe dans les zones humides aux marées, entre eau salée et eau douce, et vit 2 à 4 ans. Elle se fleurit en mai et ne reproduit pas l'année d'après, puisque d'avril jusqu'en juillet elle produit des milliers de semences. Peu de ces semences, dispersées par l'eau aux grandes marées, trouvent les conditions favorables à leur germination sur les berges.

ÉCOSYSTÈME
Elle se développe uniquement dans 4 estuaires français, à compter de certaines zones urbaines telles Bordeaux ou Nantes. Elle colonise les berges naturelles au plus au moins anthropisées (digues, épisons...). Elle affectionne surtout les berges sèches de faible pente.

MENACES
• l'urbanisation, l'artificialisation des berges,
• l'érosion naturelle, l'enrichissement,
• le développement d'espèces végétales envahissantes.

PROTECTION
• espèce protégée,
• sites Natura 2000,
• plans de conservation pour protéger son habitat,
• sensibilisation des publics (pêcheurs, riverains, élus, etc.).

L'ŒILLET SUPERBE (DIANTHUS SUPERBUS)

Aussi appelé « La mignardise des prés », l'œillet superbe se reconnaît très facilement à ses pétales rosés, très étroits et découpés en longues lanières à leur extrémité.

Le nom Dianthus provient de la contraction des mots « dios » qui signifie dieu et « anthos » qui signifie fleur. L'œillet est donc une véritable fleur divine !

Rare et exceptionnel : en 2016, 10 000 œillets ont été décomptés dans une seule prairie de 13 hectares dans le nord de l'Alsace !

Espèce typique des prairies humides du Ried, l'œillet est aujourd'hui menacé au même titre que l'ensemble de la flore et de la faune associées à ces prairies. La période de floraison va de juillet à novembre.

ÉCOSYSTÈME
Cette plante affectionne les prairies humides et se rencontre parfois en larges groupes.

MENACES
• la fertilisation, l'intensification agricole des dernières décennies,
• l'urbanisation et les retournements de prairie.

PROTECTION
• protégé au niveau national : interdiction de le cueillir, détruire, etc.,
• augmentation des surfaces en herbe,
• arrêtés préfectoraux de protection biotope pour les zones menacées.